

⑲ RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
INSTITUT NATIONAL  
DE LA PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE  
PARIS

⑪ N° de publication : **2 640 182**  
(à n'utiliser que pour les  
commandes de reproduction)

⑳ N° d'enregistrement national : **88 16361**

⑤① Int Cl<sup>5</sup> : B 26 B 21/44.

⑫ **DEMANDE DE BREVET D'INVENTION**

A1

⑳② Date de dépôt : 13 décembre 1988.

⑳③ Priorité :

④③ Date de la mise à disposition du public de la  
demande : BOPI « Brevets » n° 24 du 15 juin 1990.

⑥⑦ Références à d'autres documents nationaux appa-  
rentés :

⑦① Demandeur(s) : *CAVILLE Eric.* — FR.

⑦② Inventeur(s) : Eric Cavaille.

⑦③ Titulaire(s) :

⑦④ Mandataire(s) :

⑤④ **Manche réservoir de produit à raser pour rasoir jetable.**

⑤⑦ L'invention concerne les rasoirs de type jetables dont le  
manche réservoir rempli de produit à raser constitue un dispo-  
sitif pratique permettant à un objet unique d'offrir à son  
utilisateur les éléments essentiels au rasage.

**FR 2 640 182 - A1**

D

## Descriptif

La présente invention concerne un dispositif permettant aux rasoirs jetables de contenir dans leurs manches le produit nécessaire à leurs utilisation.

En voyage il est facile de se procurer un rasoir jetable que ce soit dans un hall de gare, un aéroport, une boutique d'hôtel, mais ce n'est pas le cas  
5 pour le produit nécessaire à son utilisation.

Le dispositif selon l'invention permet de remédier à cet inconvénient en aménageant le manche du rasoir jetable en réservoir de produit nécessaire à cet effet. De ce fait le manche du rasoir jetable est constitué d'un réservoir de matière plastique souple rempli de produit de rasage.

10 La rigidité de ce manche est assurée par une languette de matière plastique rigide traversant le réservoir suivant son axe reliant la tête du rasoir qui coiffe le réservoir à son orifice de sortie situé à la base. Cet orifice de sortie est constitué d'une bague de matière plastique dure dont la fermeture est assurée par un bouchon amovible. L'utilisateur retire le bouchon, récupère  
15 le produit de rasage en pressant sur la partie souple du manche réservoir. Le dispositif selon l'invention est particulièrement destiné à l'équipement des rasoirs jetables.

## Revendication

- 1/ Dispositif permettant aux rasoirs jetables de contenir dans leur manche le produit nécessaire à leur utilisation caractérisée en ce que le manche de rasoir est un réservoir de matière plastique souple rempli de produit à raser.